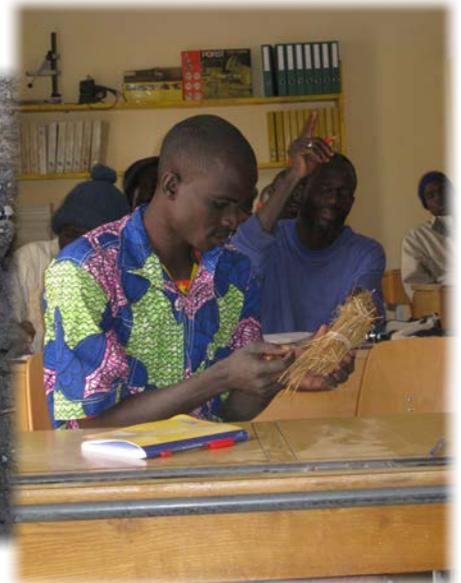


JÉTHROexpress

Le journal de l'association Jéthro

n. 28 - Février 2013

DES NOUVELLES



DU CENTRE DE FORMATION...

Association Jéthro

BONJOUR LA SUISSE !

Nous sommes bien arrivés à Ouagadougou. Deux jours après le début de notre séjour, nous sommes montés au Centre de Formation Agricole. Nous avons eu un pincement au cœur de voir le matériel perdu dans l'incendie, heureusement sans victime.

Mais quelle joie de voir nos anciens élèves arriver en foule pour nous saluer ! Ils nous disaient leur reconnaissance que nous soyons revenus malgré l'incendie. (Ils ont eu peur que ça nous fasse reculer.) Nous avons eu le plaisir de voir le premier dortoir en cours d'achèvement pour recevoir nos étudiants de la section « encadreurs ». Ils enseigneront l'agriculture dans leur village à leur retour.

Plus de 4000 arbres ont été plantés. Nous aurons la tâche urgente de les arroser avec les élèves, afin qu'ils tiennent le coup en saison sèche, bref nous aurons du pain sur la planche, mais nous nous réjouissons d'accueillir cette nouvelle équipe.

Nous vous saluons tous avec une température matinale encore fraîche le matin : le dimanche 6, 10° à 6h45 !

Au plaisir de vous revoir.

Claude-Eric et Eveline Robert

BENDA TOÉGA, JANVIER 2013

Notre arrivée au Centre de Formation Agricole (CFA), le 4 janvier, avait quelque chose de particulier.

L'incendie qui a détruit le matériel du container, le foin, des machines et endommagé le rural, laissait un triste spectacle: toutes ces bandes de pansements, ces sacs à eau, ces vêtements militaires étalés au sol à demi calcinés...

Une consolation toutefois : pas de décès ni de blessé grave. Le troupeau laitier, joyau de l'école, était intact.

Le soir même du sinistre, le gérant de la ferme et l'apprenti travaillaient de nouveau avec la machine à traire, réparée à la hâte en allant chercher des pièces chez Modeste Ouédraogo, à 30 km de là.



Nous avons fait le tour des lieux avec nos collaborateurs directs et nous sommes entrés dans notre petite maison pour nous installer. Dans l'après-midi, les élèves de l'année dernière sont arrivés en foule pour nous saluer, heureux que nous soyons revenu malgré l'incendie. Le feu, qui les avait tant impressionné par son ampleur, n'avait pas eu raison de la détermination de Jéthro de continuer ses cours de formation. Les locaux d'enseignement sont par ailleurs intacts.

La solidarité a été immédiate : on amenait des seaux d'eau depuis la pompe pour éteindre ce qui pouvait l'être encore. Les pompiers de Ouagadougou sont montés avec des camions bien équipés. Des paysans du village de Bidougou, à 10 km du centre, ont amené plusieurs jours durant du foin pour reconstituer le stock. Certains l'ont même donné.

L'évaluation des dégâts est en train de se terminer et lundi 21 janvier, les premiers travaux des maçons débutent.

Il faudra tout d'abord abattre un mur menaçant de s'écrouler et le reconstruire avant l'arrivée de l'harmattan, ce grand vent poussiéreux arrivant dans le courant de février. Nous sommes déterminés à rééquiper au mieux les lieux et à les sécuriser contre l'incendie. Nous activerons des démarches auprès du Service des eaux pour que le réservoir arrive jusqu'à l'école et nous formerons les résidents du CFA à la prévention contre les incendies.

Cette épreuve ne nous a pas découragés mais elle nous soude encore plus avec vous qui êtes auprès et au loin, et qui croyez comme nous que le développement de l'Afrique passe aussi par l'amélioration de l'agriculture.

Merci infiniment pour votre générosité.

Claude-Eric Robert

ECHO DE LA FÊTE JÉTHRO 2012

La Fête Jéthro, vous connaissez ?

Chaque année, en novembre, entre 80 et 100 amis de l'association se retrouvent pour un moment festif. La dernière, 8^{ème} du nom, s'est déroulée le samedi 24 novembre à la salle de l'église des Forges, à La Chaux-de-Fonds.

À 11h30, les convives arrivaient dans la salle aux tables richement décorées et se retrouvaient autour d'un verre de bienvenue, dans une ambiance musicale et détendue.

À 12h, nous passions à table !

Henri Nguesomi et quelques femmes africaines nous avaient concocté un délicieux repas africain.



de Stephan Robert qui s'est rendu quelques semaines au Burkina avec sa fille. Il a ramené beaucoup d'images et réalisé ce film qui fut très apprécié.



Claude-Eric, Eveline et Sonja nous ont ensuite parlé de leur belle expérience des trois mois passés sur le lieu du Centre de Formation Agricole. Ils nous ont livrés leurs impressions, accompagné de photos qui reflétaient bien les émotions vécues. Les perspectives futures furent aussi évoquées, celles-ci sont forts réjouissantes et porteuses d'espoirs !

Un petit film présentant le centre de formation a couronné le tout. Il est l'oeuvre

Comme d'habitude, la conférence fut suivie par un temps de questions-réponses. Des questions fortes, pertinentes d'ailleurs, qui témoignent de l'intérêt du public pour le travail de Jéthro au Sahel.

Une collecte a été organisée pour couvrir les frais de la journée. Il a été annoncé que le bénéfice de la fête serait octroyé pour un projet d'adduction d'eau entre le village et le centre de formation. Le bénéfice s'élève à 2'000.- frs, ce qui financera la quasi-totalité de cette réalisation ! Un tout grand merci pour votre générosité.

Avant de se quitter, chacun a pu encore visiter le stand d'artisanat, prendre de la documentation ou discuter entre amis. La Fête Jéthro, c'est aussi passer du bon temps ensemble !

Nous vous donnons déjà rendez-vous à l'automne prochain. Le lieu et la date seront encore à définir. Après 5 ans passés dans la salle de l'église des Forges, nous sommes contraints de trouver un nouvel endroit, le bâtiment ayant été vendu. Nous sommes reconnaissant envers l'Eglise Réformée neuchâteloise de nous avoir mis cette salle à disposition toutes ces années !

À bientôt !



Suite à notre demande, le Département de la Justice, de la Sécurité et des Finances du Canton de Neuchâtel, a octroyé l'exonération fiscale de l'association Jéthro.

L'association Jéthro bénéficie de l'exonération des impôts directs fédéral, cantonal et communal en vertu des différents articles de loi en vigueur.

Au niveau de l'impôt cantonal, les personnes morales peuvent comptabiliser comme charges déductibles, les versements bénévoles fait à l'association jusqu'à concurrence de 10% de leur bénéfice net.

Pour les personnes physiques, les versements bénévoles faits à des sociétés exonérées de l'impôt, peuvent déduire jusqu'à concurrence de 1% (5% dès la période fiscale 2008) du revenu net à condition que les prestations versées pendant la période de calcul s'élèvent au moins à 100.- frs.

Pour ce qui est de l'impôt fédéral direct, tant les personnes morales que physiques peuvent procéder aux déductions des versements bénévoles faits à l'association.

La déduction est cependant limitée au 20% des revenus diminués des déductions autorisées pour les personnes physiques (les dons doivent s'élever au moins à 100.- frs par année fiscale) et pour les personnes morales 20% du bénéfice net.

Pour nos donateurs hors canton de Neuchâtel, renseignez-vous auprès de votre service des contributions pour connaître si l'exonération neuchâteloise est reconnue dans votre canton.

Le comité de l'association Jéthro a décidé d'envoyer systématiquement une attestation de don à tout donateur. Vous n'aurez plus besoin de cocher la case : «Je désire une attestation de don annuel» pour recevoir votre attestation.

**Nous profitons, par ces quelques mots,
de vous remercier chaleureusement
de vos généreux dons durant l'année 2012.**

Jéthroexpress

Rédaction

- Claude-Éric Robert
- Jacques Lachat

Impression : 415 exemplaires

Pour vos dons

Pour vos dons en faveur de Jéthro :
CCP : 17-77570-8
IBAN : CH 28 0900 0000 1707 7570 8

Visitez notre site internet :

Pour nous contacter

ASSOCIATION JÉTHRO
case postale 1606
2001 Neuchâtel

www.association-jethro.org